

**RAPPORT DE L'ATELIER DE FORMATION EN ELABORATION ET
SUIVI EVALUATION DES PROGRAMMES DE SECURITE DES
COMMUNES DU CERCLE DE Kati Groupe 1
DU 16 AU 18 Juin 2007**

Juin 2007

Rapport de synthèse

Du samedi 16 au lundi 18 juin 2007, s'est tenu au conseil de cercle de Kati, l'atelier de formation sur l'élaboration des programmes de sécurité alimentaire des communes sous la présidence du sous préfet de Baguineda Mr Mohamed Sidi Ould Mohamed.

Les thèmes abordés ont portés durant ces trois jours entre autre sur :

1. la présentation du CSA
2. La présentation du projet d'appui a La mise en œuvre de la SNSA
3. la présentation des concepts de sécurité alimentaire
4. La présentation de la situation de la sécurité alimentaire au Mali et dans le monde
5. la présentation de la SNSA et du plan de réponse aux difficultés alimentaires
6. Comment utiliser les concepts de sécurité alimentaire pour la programmation des activités de sécurité alimentaire
7. L'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire et la synthèse des travaux.

Il faut reconnaître que la qualité des débats et la participation effective de l'assistance a prévalu tout au long de ces travaux.

Cependant des recommandations formulées par les formateurs, ont porté sur certains points à savoir :

- L'élaboration du plan de sécurité alimentaire de chaque commune le plus rapidement possible avant fin juillet 2007L'implication des services techniques et tous les autres acteurs au moment de l'élaboration dudit plan et la transmission de ces plans à la tutelle pour leur approbation.

Cet atelier de formation a pris fin par les mots de remerciements des formateurs à l'adresse des participants suivi du discours de clôture par le président de la séance (Le sous –préfet de Baguineda).

Kati le 18 juin 2007

Les rapporteurs : monsieur Mamadou Bamadio secrétaire général de Doubabougou
Monsieur Amadou Oury Diallo secrétaire général de la mairie de Dombila.

Rapport de la première journée

L'an deux mille sept et le 16 juin s'est tenu dans la salle de conférence du conseil de cercle de Kati, la première journée de l'atelier de formation sur l'élaboration des programmes de sécurité alimentaire des communes (G1) sous la présidence de l'adjoint au préfet du cercle de Kati.

Etaient conviés à cet atelier, les sous-préfets, les maires, les secrétaires généraux, les ccc, les services techniques, les radios privées, les ONG et Associations, les projets, les femmes et les jeunes.

L'atelier a débuté par le mot introductif de la représentante du commissariat à la sécurité alimentaire, suivi de l'allocution de l'adjoint du préfet du cercle de Kati, qui a mis l'accent sur l'importance de l'atelier et a remercié les partenaires dont l'appui à faciliter la tenue de cet atelier.

Ensuite il a été procédé à la mise en place un bureau.

Ainsi ont été désignés : président de séance, monsieur Mohamed Sidi ould Mohamed sous-préfet de Baguineda.

Vice président : Mamadou Traoré président du conseil de cercle de Kati et les

rapporteurs : messieurs ismael Traoré conseiller ccc et Mamadou Bamadio secrétaire général de la mairie de Dougabougou.

Le modérateur a fait la présentation du programme des 3 jours.

Pour cette première journée les points abordés ont été :

- Présentation du CSA
- Présentation du projet d'appui à la mise en œuvre la SNSA
- présentation des concepts de sécurité alimentaire.
- présentation de la situation de la SA au mali et dans le monde
- Présentation de la SNSA et du plan de de réponse aux difficultés alimentaires.

Présentation du CSA

Mme Diallo Aissata Traoré (représentante du commissariat à la sécurité alimentaire) a entretenu les participants sur la création, les missions, l'organisation et les modalités de fonctionnement du CSA.

Elle a fait l'historique : en novembre 2000 la stratégie nationale sur la sécurité alimentaire fut élaborée. En octobre 2002 fut la création du ministère chargé à la sécurité alimentaire et le 18 mai 2004 le commissariat à la sécurité alimentaire fut créé par le décret n°150 PRM.

Les missions du CSA sont :

- Elaborer et mettre en œuvre les politiques et les stratégies en matières de sécurité alimentaire.



- Proposer des stratégies, préparer et mettre en œuvre en rapport avec les départements ministériels concernés des mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires du pays.
- Procéder à l'analyse des perspectives alimentaires résultant de la campagne agricole et l'identification des zones sinistrées.
- élaborer et mettre en œuvre un rapport avec les structures publiques, privées concernées les mesures d'organisation des marchés céréaliers et de modernisation des circuits de distribution des denrées alimentaires.
- Veiller à l'information des consommateurs, notamment sur les prix et sur la qualité sanitaire et nutritionnelle des denrées alimentaires.

Pour ce qui l'organisation et les modalités de fonctionnement, elles sont déterminées par le décret n°385 PRM du 18 septembre 2004.

Le commissariat à la sécurité alimentaire est dirigé par un commissaire assisté d'un adjoint, de trois départements, plus de deux services qui sont :

- Département production, prévention et gestion des crises alimentaires (DPPGCA)
- Département planification et suivi (DPS)
- Département promotion des échanges (DPE)
 - ❖ Service administratif et financier (SAF) et service communication et information (SCI).

Il faut noter qu'en cas de besoin le CSA peut avoir un délégué régional dans les régions.

Présentation du PROMISAM par Abdramane Traoré

Dans son exposé il a fait ressortir les objectifs assignés au projet entre autres le renforcement des capacités des collectivités territoriale dans l'élaboration et le suivi évaluation des plans de sécurité alimentaire.

Les concepts de sécurité alimentaire.

Ces concepts ont été définis par monsieur Harouna koné.

Il a d'abord fait le brainstorming avant de donner la définition de la sécurité alimentaire.

Mais l'assistance a tenté de donner une définition de la sécurité alimentaire commune : tous les éléments nutritifs dont le corps a besoin dans l'année.

Selon le PAM : La sécurité alimentaire correspond à la capacité de toutes personnes de posséder à tout moment un accès physique et économique aux besoins alimentaires de base.

Selon la banque mondiale, c'est l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante.

La sécurité alimentaire repose sur quatre piliers à savoir :

- La disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation
- la stabilité dans l'approvisionnement.

Il faut noter que le besoin énergétique journalier d'une personne est de 2450 kcales.

Après quelques questions posées par l'assistance qui ont fait l'objet de débats dans la salle certaines préoccupations ont été exprimées. C'est d'abord la préoccupation posée par une femme sur les engrais chimiques qui causent le pourrissement des légumes et ils sont à l'origine des maladies telles que le diabète, la tension et l'ulcère. Ensuite une autre préoccupation exprimée par le président des commerçants de Kati concernant des dossiers qui ont traîné dans les bureaux à Kati et Koulikoro. Ces dossiers concernaient la création d'une banque de céréales.

Trente minutes de pause déjeuner fut observées.

A la reprise la situation de la sécurité alimentaire au Mali et dans le monde fut exposée par Mr Harouna Koné.

Dans son exposé, il a fait ressortir des données statistiques, suite aux études menées par la FAO, les services techniques maliens et d'autres structures spécialisées. Ces données statistiques concluent qu'il n'y a pas de sécurité alimentaire au Mali. Cette insécurité alimentaire est due à :

- L'extrême pauvreté
- Les calamités naturelles
- Les ruptures des liens de solidarité
- Les maladies
-

Il a donné les statistiques concernant le monde qui ne sont pas du tout roses.

- Après l'exposé, des questions de compréhension ont été posées par les participants qui ont été répondues à la satisfaction de tous.

Présentation de la SNSA (Stratégie Nationale de la Sécurité Alimentaire) et du plan de réponse aux difficultés alimentaires, par Mme Diallo Aïssata Traoré

Le modérateur a informé les participants sur les enjeux, les objectifs, les principes directeurs de la SNSA et le cadre institutionnel.

D'abord la stratégie elle-même a été adoptée en 2002 par le gouvernement du Mali et ses enjeux sont :

- Intégrer la gestion de la SA dans le processus de décentralisation et de la réforme de l'Etat.
- Renforcer la coopération et l'intégration régionale : UEMOA, CEDEAO
- Disposer d'information fiables.

L'adoption de la stratégie a conduit à l'adoption du cadre institutionnel en 2003.

Pour ce qui est du plan national et de réponse (PNR), il est constitué de deux volets : conjoncturel et structurel.

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, les travaux ont été suspendus à 16h.

Les rapporteurs : Monsieur Traoré Ismael Mohamed conseiller ccc Kati
Monsieur Mamadou Bamadio secrétaire général de Doubabougou

Rapport des travaux de la deuxième journée

Les travaux de la deuxième journée de la formation sur l'élaboration des plans programmes de sécurité alimentaire des communes a commencé par la lecture du rapport des travaux de la première journée par les rapporteurs. Après cette lecture le rapport a été adopté par acclamation sous réserve de la prise en compte des amendements.

Le facilitateur a ensuite présenté les travaux de la deuxième journée.

En effet, les conférenciers ont procédé à l'exposé du premier point à savoir : « comment utiliser les concepts de sécurité alimentaire pour la programmation des activités de sécurité alimentaire », pour ce fait les concepts les concepts suivants ont été définis : le

développement, la planification, le plan, le programme, le projet, la stratégie et le schéma. Ainsi, le développement : est un processus de transformation qualitative et quantitative voulue par une communauté pour satisfaire ses besoins, autrement dit c'est un processus de productions, de transformations, d'échanges et d'émancipation par le quel une communauté améliore ses conditions de vie et d'existence.

La planification : c'est un processus permanent et interactif par lequel on prévoit les moyens pour atteindre des objectifs.

Le plan : c'est le résultat (produit) du processus de planification. Il doit s'étendre pour 3 à 7ans.

Le programme : est un ensemble de projet mis en cohésion pour atteindre des objectifs spécifiques bien déterminées et bien localisées dans le temps et dans l'espace.

La stratégie : est l'ensemble des mesures et des dispositifs devant permettre d'atteindre des objectifs.

Le schéma est la vision de la collectivité à l'horizon 25 à 30 ans.

Toutes ces définitions ont été illustrées par des exemples.

Il faut noter aussi que la principale différence entre le plan et le projet est la localisation dans le temps et dans l'espace.

Ces définitions ont été suivies de la présentation de la démarche d'élaboration d'un plan de développement .cette démarche passe nécessairement par certaines étapes ou phases qui sont :

Le diagnostic : c'est l'établissement d'une situation de référence, connaître les potentialités et contraintes de la collectivité du milieu des hommes, l'évolution de l'environnement etc. C'est la phase la plus importante et nécessite l'implication effective de tous les acteurs concernés.

Les grandes orientations du plan :elles sont déterminées par le schéma d'aménagement ou de développement agricole ,le cadres stratégique de lutte contre la pauvreté ,les stratégies nationales existantes (SNLP,SNSA),les politiques ,les stratégies et les plans nationaux ,

La définition des objectifs de développement,

La détermination des activités par objectifs spécifiques,

La détermination des résultats attendus,

Les mesures d'accompagnement ce qui prend en compte les aspects institutionnels de formation et le mécanisme de suivi évaluation,

Le financement par source et

Le plan d'action.

Le deuxième exposé de la journée a porté sur l'utilisation des concepts de sécurité alimentaire pour la programmation des activités de sécurité alimentaire. Pour le faire on doit élaborer un plan de sécurité alimentaire en tenant compte des 4 piliers.

Pour chaque pilier les questions centrales sont relatives aux causes de l'état actuel de l'insécurité alimentaire, l'importance de chacune des ces causes, les groupes les plus vulnérables et leurs localisation, les activités appropriées.

Pour ce qui est du schéma simplifié comporte quatre phase : diagnostic, une phase de concertation, une phase de planification- programmation et une phase de validation. Ce schéma nécessite l'utilisation d'un outil pédagogique qui est constitué d'un tableau de sept

colonnes qui sont : les piliers, les potentialités, les contraintes, les solutions proposées, les activités la localisation et les indicateurs.

A la suite de cet exposé pour bien illustrer l'étude de cas, la commune de Doubabougou a été prise, un exemple de façon participative.

Enfin la commune de Bossofala a été retenue pour un exercice sur l'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire pour la troisième journée.

Il faut noter que les exposés ont suscités des débats intéressants ce qui montre tout l'intérêt de la chose pour les participants.

Les travaux de la journée ont pris fin à 17 h.

Les rapporteurs : Monsieur Traoré Ismael Mohamed conseiller ccc Kati
Monsieur Mamadou Bamadio secrétaire général de Doubabougou

Rapport de la troisième journée

Les travaux de la journée ont commencé par la lecture du Rapport de la journée précédente, présenté par les Rapporteurs de l'Atelier.

Suite aux observations et amendements portés, le rapport fut adopté sous réserve des corrections

Cette journée a été consacrée à l'élaboration du Plan de SA de la commune Rurale de Bossofala.

Il faut connaître qu'au cours de ces trois jours, l'atelier s'est déroulé dans une ambiance de convivialité, des échanges de connaissances ont eu lieu entre les participants et les formateurs. Les participants ont montré un grand engouement, chose qui démontre la qualité des formateurs.

Les rapporteurs : Monsieur Traoré Ismael Mohamed conseiller ccc Kati
Monsieur Mamadou Bamadio secrétaire général de Doubabougou

Commune de : Bossofala

E – Dio, O- cercle de Kita, N-Tjiba Kalifabougou, S – Siby sobara, SE-Dombila
800 km², 17 villages, 11 635 hbts RACE 2001 (bambara, peulh, malinké)

Activités :

Agriculture, élevage, artisanat, petit commerce

Potentialités :

Existence de terre cultivable

Matériels agricoles

Plaines

Cours d'eau temporels

Cheptel

Deux forêts classées (Néguéla et Bossofala)

Produits de cueillette

Arboriculture

Pâturage

Maraîchage

Petit commerce

1 CSCOM 2 maternités

2 S Cycles, 5 p.Cycles et 5 Communautaires, centres d'alpha

2 foires hebdomadaires

Voie routières et ferrées

2 BC, 1 caisse EC des femmes

Sp :M/S/M coton, arachide, haricot, riz

Piliers	Atouts/ Potentialités	Contraintes/ Problèmes	Solutions proposées	Activités	Localisation	Indicateurs
1-Disponibilité	Existence de terre cultivable	Pauvreté des terres		Production et utilisation de fumure organique	Les 17 villages	Quantité de fumure produite
	Existence de bras valides	Insuffisance des terres				
	Existence de plaines	Mauvaise pluviométrie				
	Existence de matériels agricoles					
	Existence de cheptel	Insuffisance de pâturage		Culture de fourrage	17 villages	Nombre d'hectare de culture de fourrage
		Divagation des animaux				

	Existence de 2 forets classées	Coupe abusive de bois Feu de brousse		Etablissement de convention locale Sensibilisatio n des exploitants forestiers Mise en place des brigades de protection des forets	17 villages	Nobre de convention Signée Nbre de séances de sensibilisation
2-accès	Existence de la CE des femmes Maraîchage Petit commerce Embouche	Insuffisance de montant Divagation Pénurie d'eau Déprédateur	Augmenter le montant Limiter la divagation des animaux	Sensibiliser la population pour épargner bcp	17 villages	Nombre d'adhérants

3-Utilisation	Existence de légumes et de céréales Existence de produit de cueillette Existence de lait Existence de la volaille Existence de ménag.	Utilisation des engrais et des produits toxiques	Utilisation des fumures organiques	Sensibilisation de la population sur le compostage	17 villages	Quantité de fumure O produite
4-Stabilité	Existence de banque de C Deux marchés	Insuffisance d'app. De la BC	Augmenter le nombre n de tonnage	Achat de céréales	17 villages	Qté de tonnes Achetées

Atelier de formation Kati G1, 16 – 18 juin 2007
Liste des participants ayant pris les pauses

N°	Noms et Prénoms	Fonctions	Communes
1	Drissa Kolon Coulibaly	Sous Préfet	Kourouba
2	Alou Coulibaly	Rep. le Maire	Diago
3	Adama Coulibaly	Jeune rural	
4	Mme Soungoura Diarra	Femme rurale	
5	Gaoussou sangaré	SG	
6	Bakary Dioman Diakité	Sous Préfet	Bossofala
7	Essaye Guindo	SG	
8	Diassé Keita	conseiller	
9	Karamoko Touré	Jeune rural	
10	Kassim Diarra	conseiller	Kambila
11	Amadou Oury Diallo	SG	Dombila
12	Samba Dionké Diarra	Maire	
13	Bakary Niaré	Jeune rural	
14	Mme Josephine Diarra	Femme rurale	
15	Mohamed Ould Sidi Mohamed	Sous Préfet	Baguinéda
16	Daifara Diarra	Coop. des pêcheurs	
17	Cissoko Tidiéni	Rep.Maire	Kalabancoro
18	Bèye Konaré	Maire	Dièdougou Torodo
19	Mme Kadiatou Konaté	Femme rurale	
20	Yaya Coulibaly	SG	
21	Mamadou N'Golo Konaré	Jeune rural	
22	Mamadou Bamadio	SG	Doubabougou
23	Néguésson Traoré	Maire	
24	Mamadou Konaré	Jeune rural	
25	Madiba Dansoko	SG	Dio Gare
26	Aboubacar Kané	Conseiller	
27	Yoro sangaré	Jeune rural	
28	Mme Dalagueye Keita	femme rurale	
29	Kawélé Coulibaly	1 ^{er} Adjoint au Maire	Kalifabougou
30	Souleymane Diop	SG	
31	N'Tio Diarra	Jeune rural	
32	Mme Awa Doumbia	Femme rurale	
33	Mme Alima Keita	Femme rurale	Faraba
34	Zoumana Doumbia	Jeune rural	
35	Sayon Diakité	SG	
36	Famoussa Doumbia	Maire	
37	Ahmadou Kané	SG	Bougoula
38	Bakary Dembélé	Jeune rural	
39	Amadou Coulibaly	Maire	
40	Modibo Konaté	SG	Dogodouman
41	Guankilé Traoré	Maire	
42	Boubou Coulibaly	Jeune rural	Daban
43	Lassana Cissé	SG	Dialacoroba
44	Moussa Sibiry Samaké	Maire	
45	El Hadj Sékou Diarra	Pdt commerçants céréaliers	Kati

46	Mohamed Soumounou	Correspdt de presse	
47	Jérémie Théra	Sous Préfet	
48	Tiéman Traoré	Chef service pêche	
49	Mohamed Lamine Traoré	Chef sect. Vétérinaire	
50	Abdoulaye Konaté	Chef SLPIA	
51	Amidou Togola	CLA	
52	Toumani Traoré	Coopérative des maraîchers	
53	Kékouta Sissoko	Secteur agriculture	
54	Alkaou Diakité	Radio Bélékan	
55	Karim Coulibaly	SG mairie	
56	Datié Abdoulaye Dembélé	Santé	
57	Mamadou Dembélé	Jeune rural	
58	Mme Doumbia Oumou Sacko	KOFAK	
59	Mme Hawa Kaly Diallo	KOFAK	
60	Boubacar Diakité	Syntrui	
61	Amadou Sidibé	ONG Tonus	
62	Mamadou S Traoré	Président CC	
63	Mamdou Fla Traoré	HCC	
64	Ismael Mohamed Traoré	Conseiller CCC	

64 (8 femmes, 56 hommes)